

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi dix-neuf décembre le conseil municipal de la commune de VALLET légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jérôme MARCHAIS, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 06 décembre 2024

Nombre de conseillers :

en exercice	29
présents	24
votants	26

OBJET

AFFAIRES FINANCIERES

Documents budgétaires

*Rapport d'orientations
budgétaires 2025*

PRESENTS

M. MARCHAIS Jérôme – M. POUPELIN Jean-Marie – Mme LE POTTIER Sonia
M. LEGOUT Mathieu – Mme LENENEZE Tiphaine – M. PAILLARD Pascal –
M. COLAISSEAU Michaël – Mme BRICHON Béatrice – M. BODIN Anthony –
M. BEAUQUIN Thierry – M. DAVID Stéphane – Mme CHIRAT Josette –
Mme HECQ Sylvie – M. BOITEAU Jean – M. LARRAILLET Bertrand –
M. VIAUD Gildas – Mme BERNIER Nelly – Mme ALABARBE Sophie –
Mme MARCHAND Delphine – M. GUERY Philippe – M. CHOTARD Bertrand –
Mme BRANLARD Hélène – M. EUZENAT Pierre – M. ROMAIN Bruno.

ABSENTS EXCUSES

Mme NAUD Julie (pouvoir à Mme LE POTTIER S.)
Mme EVRAS Valérie (pouvoir à M. COLAISSEAU M.)
M. LE CUNF Johann
M. VIDAL Marcel
Mme CHAUVIN Angéline

M. Anthony BODIN a été élu secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et particulièrement son article L.2312-1,

Vu la présentation du rapport d'orientation budgétaire 2025,

Considérant que ce débat constitue une formalité substantielle et obligatoire avant l'adoption du budget,

Sur proposition du Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:

DE PRENDRE ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2025.

En Mairie, le 19 décembre 2024

Certifié exécutoire par le
Maire, compte tenu de la
transmission en Préfecture
le :

23 DEC. 2024

et de la publication
le :

23 DEC. 2024

Le Maire,
Jérôme MARCHAIS



Accusé réception Préfecture,
via FAST,
le
23 DEC. 2024